

# À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ



NUMÉRO 5, 2020



Crédit photo : Marie-Josée Sauvé, concours de photos printemps-été 2011

# LE MOT DU MAIRE



« Pendant que la pandémie occupe la grande majorité de nos discussions, la nature poursuit son chemin vers la saison estivale. La vie continue ! J'ai vraiment hâte de vous croiser à nouveau, et ce, même si nous devons continuer de respecter les règles de distanciation. »

JOÉ DESLAURIERS,  
MAIRE

 [JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)  
 [@joe\\_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Jusqu'à maintenant, notre communauté s'en tire plutôt bien. Peu de cas de COVID ont été enregistrés. Les étudiants du primaire sont retournés en classe. Les entrepreneurs sont au boulot et quelques commerces ont ouvert leurs portes. Vous avez aussi exploré les avantages du télétravail.

Le « retour à la vie normale » s'amorce tout doucement avec son lot d'inquiétudes et d'espoir. Si nos citoyens ont hâte de revoir parents et amis, plusieurs entrepreneurs se questionnent sur les règles qu'ils devront respecter pour accueillir leurs clients à nouveau. J'ai confiance que le gouvernement supportera la relance de l'industrie touristique. Malgré tout, il faudra être créatifs et innover afin de maintenir notre positionnement. Travailler ensemble n'aura jamais été aussi essentiel. Aussi, je vous invite à continuer d'encourager nos commerces et restaurateurs qui ont modifié leurs offres de services.

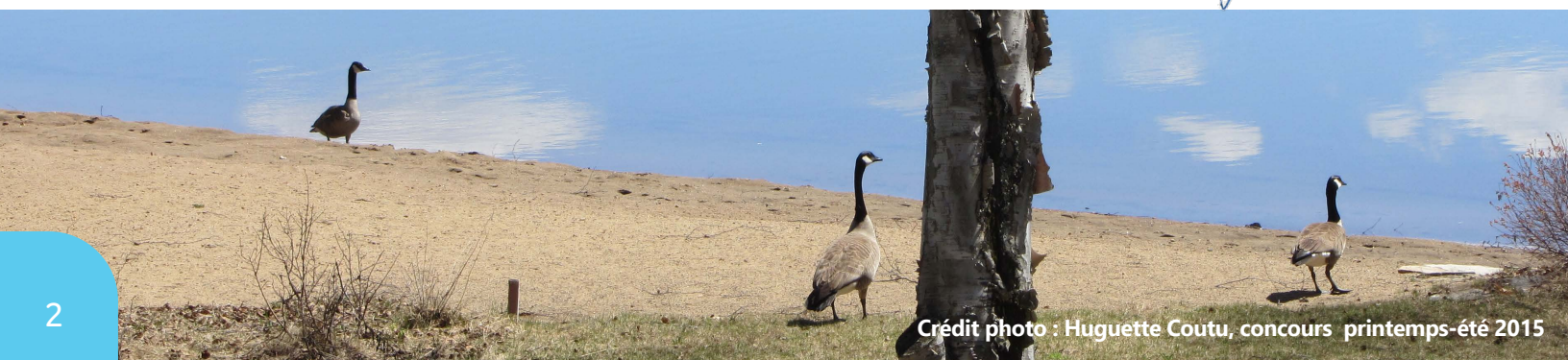
Par le biais de mes capsules vidéo, j'ai voulu garder contact avec vous. Plusieurs citoyens ont publié des commentaires sur ma page Facebook ou m'ont envoyé des messages en privé. J'ai apprécié les mots d'encouragement et vos questions pertinentes. J'ai également compris vos préoccupations.

Je suis de nature optimiste et je suis persuadé que nous saurons saisir les opportunités qui se présenteront. Notre service d'urbanisme a délivré plusieurs permis de construction et de rénovation, les projets domiciliaires sont restés actifs et nos courtiers immobiliers n'ont jamais cessé de répondre à des demandes d'information.

Permettez-moi de remercier notre équipe du CLSC-GMF, le personnel de nos maisons pour aînés, les enseignants et enseignantes, les bénévoles qui ont prêté main-forte pour remettre des denrées alimentaires aux personnes démunies ainsi qu'aux employés-es des commerces qui sont demeurés ouverts. J'adresse aussi mon appréciation au personnel de la Municipalité pour leur assiduité et le maintien des opérations courantes malgré tous les ajustements qu'il a fallu apporter au calendrier des événements et aux méthodes de travail.

Il y a quelques jours, une grande dame nous a quittés. Initiatrice de notre bibliothèque actuelle, Mme Rachel Coutu a su donner le goût de la lecture à plusieurs d'entre nous. Son professionnalisme et son sourire auront marqué la vie culturelle de Saint-Donat.

  
Joé Deslauriers, maire



# CONSEIL EN BREF

## VOICI QUELQUES POINTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 MAI :

- Le mandat de patrouille municipale 2020 a été octroyé au Groupe Sûreté. Il inclut l'application de plusieurs règlements dont celui des nuisances et l'opération d'un service téléphonique de ligne citoyenne d'urgence. Les officiers sont autorisés à délivrer des constats d'infraction au nom de la Municipalité
- La Municipalité procédera à l'acquisition d'immeubles et de terrains sur les rues Principale, Bellevue et Lambert dans le cadre de la revitalisation du noyau villageois et du soutien de la construction de la deuxième phase de construction des Résidences du *Parc Naturel Habité*
- Le règlement sur la gestion des installations septiques a été renforcé afin d'être plus contraignant sur la transmission obligatoire des preuves de vidanges des fosses
- La direction et le maire sont autorisés à signer les droits de passage nécessaires au développement des sentiers de vélo de montagne aménagés sur le réseau municipal des pistes de ski de fond
- Le contrat de marquage de la chaussée pour l'année 2020 a été octroyé à l'entreprise Lignes-Fit inc. Le balayage et nettoyage des rues sont déjà en cours de réalisation
- La firme FNX-Innov inc. a reçu le mandat d'évaluer les options technologiques de bonification de la qualité de l'eau potable du village au-delà des normes gouvernementales afin d'améliorer la qualité esthétique de l'eau et de réduire son pouvoir corrosif sur les équipements tels que les chauffe-eau
- Le conseil a procédé à l'embauche des étudiants qui supporteront le service des Travaux publics et des parcs durant la saison estivale pour la surveillance et l'entretien des infrastructures municipales
- Le poste de lavage des embarcations est dorénavant opéré par la Municipalité au centre civique Paul-Mathieu. Il sera possible de s'y procurer les permis requis avant de mettre à l'eau les embarcations. Le tarif pour le lavage des embarcations a été fixé à 35 \$. [Cliquez ici](#) pour consulter les détails
- Les patrouilleurs-inspecteurs ont été engagés pour assurer la sécurité sur les plans d'eau et veiller à l'application des règlements de nuisance et de protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes
- En vue d'alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables, la Municipalité fixe le taux d'intérêt sur le versement des taxes exigibles à partir du 21 mai à 3 % par an. Ce taux est basé sur les taux hypothécaires habituellement en vigueur

Pour visionner les dernières séances : [saint-donat.ca](http://saint-donat.ca) section Publications/Séances du conseil  
La prochaine séance ordinaire aura lieu le lundi 8 juin 2020.



LOUIS DUBOIS,  
CONSEILLER  
DISTRICT 1



LUC DRAPEAU,  
CONSEILLER  
DISTRICT 2



STÉPHANIE DIONNE,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 3



LYNE LAVOIE,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 4



MARIE-JOSÉE DUPUIS,  
CONSEILLÈRE  
DISTRICT 5



GILBERT CARDINAL,  
CONSEILLER  
DISTRICT 6

# SAINT-DONAT, VILLAGE-RELAIS

Le 29 novembre dernier, le ministre des Transports du Québec accordait à la Municipalité de Saint-Donat le statut de «Village-Relais». Ce concept unique en Amérique du Nord vise à contrer les effets de la fatigue au volant (3<sup>e</sup> cause d'accidents mortels) tout en favorisant le développement local.

Plusieurs  
étapes ont  
été franchies  
avant  
d'obtenir cette  
accréditation.

Il a d'abord fallu monter un dossier de présentation qui regroupait une foule d'informations sur l'histoire, la population, les services commerciaux, culturels et sociaux.

La Municipalité, en collaboration avec plus de 50 entreprises, s'est engagée à fournir les services de base exigés par la charte de qualité.

Elle s'est aussi dotée d'un plan d'action quinquennal visant son développement global.

Si la notion de sécurité est au cœur du programme, l'offre de services diversifiés, l'accueil chaleureux et la mise en valeur des attraits touristiques demeurent des piliers importants pour préserver la pérennité de la démarche.

Un plan de visibilité incluant l'installation d'un panneau d'information et des affiches de signalisation routière est assuré par le gouvernement. De plus, les entreprises qui ont rempli les formulaires d'engagement recevront un autocollant qui confirme leur adhésion.

La fédération des Villages-relais veille au développement du programme et à l'optimisation des retombées dans le milieu. Elle est la principale interlocutrice auprès des différents ministères et organismes concernés. Elle fait la promotion des villages-relais par une stratégie marketing complémentaire à celle du Ministère.

Elle publie et distribue des cartes routières et des dépliants qui présentent les 42 villages. Elle participe à des salons et coordonne plusieurs actions qui visent à faire connaître ses membres. L'an dernier, plusieurs villages ont reçu la visite de l'équipe de la populaire émission «Salut Bonjour». L'utilisation des réseaux sociaux contribue à mettre en valeur les bons coups et à souligner les projets réalisés.

Dès que les conditions le permettront, les familles québécoises prendront certainement la route de la province pour les vacances estivales.

Par son adhésion au regroupement des Villages-Relais du Québec et au programme des Destinations plein air de Lanaudière, la Municipalité supporte l'ensemble des intervenants récréotouristiques.



## MESURES DE SÉCURITÉ AU POSTE DE LAVAGE

Depuis le 15 mai, un nouveau poste de lavage d'embarcations nautiques est ouvert au 485, rue Desrochers (aréna, centre civique Paul-Mathieu). Seul poste autorisé sur le territoire, il est ouvert tous les jours, de 7 h à 17 h.

Dans la situation actuelle, des mesures de sécurité ont été mises en place afin de protéger les employés affectés au nettoyage des bateaux. Nous demandons votre collaboration, votre patience et le respect des règles suivantes :

- Conservez une distance raisonnable entre les véhicules
- Restez dans votre véhicule jusqu'à la fin du lavage
- Une seule personne à la fois est acceptée dans le bâtiment
- Lavez vos mains avant d'entrer
- Respectez une distance de 2 mètres entre vous et le personnel
- Aucun argent comptant ne sera accepté

## ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES

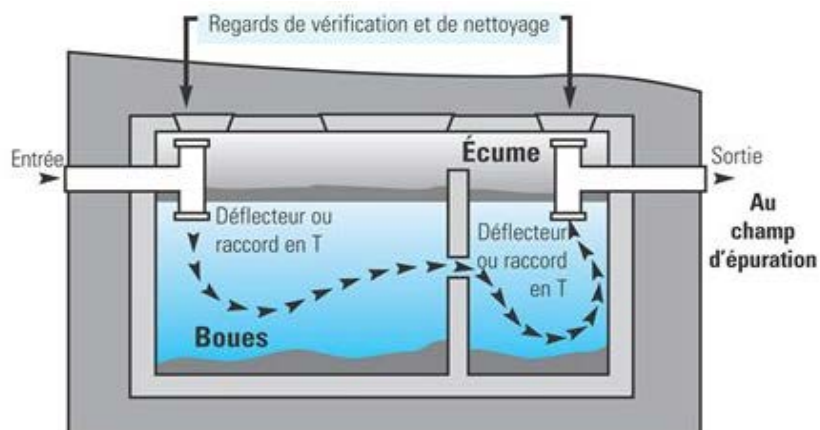
Une fosse septique travaille à décanter les eaux usées afin d'en séparer les boues et les écumes. Elle favorise l'action des bactéries qui dégradent les particules en suspension dans les eaux usées avant qu'elles atteignent le champ d'épuration. Il ne faut pas y introduire des produits javellisants ou toxiques, puisque cela diminuerait la qualité du traitement des eaux usées. De plus, il est déconseillé de stationner des véhicules ou de planter des arbres et arbustes sur le champ d'épuration.

Il est obligatoire de vidanger la fosse septique régulièrement afin d'éviter le débordement de celle-ci et le colmatage du champ d'épuration.

- Pour une résidence permanente : à tous les deux ans
- Pour une résidence saisonnière : à tous les quatre ans

Votre preuve de vidange doit être envoyée à la Municipalité. Pour vous assurer que votre fosse ne pollue pas l'environnement, des inspections de bon fonctionnement doivent être réalisées.

Pour en connaître davantage sur l'inspection des fosses septiques, consultez le *Règlement sur la gestion des installations septiques* numéro 07-749, en [cliquant ici](#).



## ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

La structure et la toile des abris d'auto temporaires, communément appelées *tempo*, doivent être entièrement démontées d'ici le 15 juin, si celles-ci sont visibles à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire.



# LE PORT DU MASQUE

## POURQUOI PORTER UN MASQUE

Les personnes infectées à la COVID-19 n'ont pas toutes des symptômes. Certaines personnes peuvent être infectées sans le savoir. Le rôle du masque est de protéger les autres et pourrait permettre de diminuer le risque qu'une personne infectée transmette la COVID-19 à d'autres. Cela ne remplace toutefois pas les consignes d'hygiène déjà bien implantées : garder une distance de deux mètres avec les autres, tousser dans son coude et se laver les mains fréquemment.

**Si vous êtes malade, restez à la maison.**

### CEUX QUI NE DEVRAIENT PAS PORTER DE MASQUE

- Les enfants de moins de deux ans
- Les personnes avec des difficultés respiratoires
- Les personnes handicapées ou incapables de retirer leur masque sans l'aide d'une autre personne

## COMMENT UTILISER UN MASQUE



1. Lavez-vous les mains, avec de l'eau tiède et du savon pendant 20 secondes avant de mettre votre masque.



6. Changez votre masque s'il est humide, souillé ou endommagé.



2. Placez le masque sur le nez et la bouche à l'aide d'une main. À l'aide de l'autre main, fixez-le derrière vos oreilles avec les élastiques (ou la ficelle).



7. Ne gardez pas le masque à votre cou ou pendu à une oreille. Si vous touchez votre masque pendant que vous le portez, lavez vos mains.



3. Ajustez votre masque sur votre nez.



8. Pour retirer le masque, saisissez uniquement les élastiques (ou ficelles) sans toucher le devant du masque.



4. Ajustez-le également sous votre menton.



9. Repliez les parties extérieures du masque l'une sur l'autre et déposez-le dans un sac propre. Lavez votre masque dès votre retour à la maison avec votre lessive normale.



5. Lavez-vous les mains après avoir mis votre masque.

Visionnez la capsule vidéo du Docteur Vadeboncoeur expliquant la façon d'utiliser le masque, en [cliquant ici](#).

# LE PORT DU MASQUE

## OÙ SE PROCURER UN MASQUE À SAINT-DONAT

- Mélanie Pelletier offre des masques que vous pouvez commander sur Facebook (Créations Pêle-Mêle) au coût de 10 \$ chacun.
- Claudette Guérin offre des masques doubles au coût de 10 \$ chacun. Commande par téléphone au (514) 226-4185
- Ameublement Barbeau & Garceau a quelques masques en stock. Commande par téléphone au (819) 424-2133.
- Le Lapin qui court propose des masques pour enfants et pour adultes, entre 10 \$ et 12 \$ chacun. Commande par téléphone qu (819) 424-2661.

Vous pouvez également téléphoner aux pharmacies, pour vérifier s'ils en ont stock et pour en commander :

- Familiprix : (819) 424-2626
- Proxim : (819) 424-0001



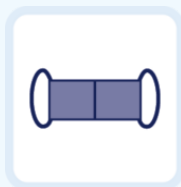
## FABRIQUER SON MASQUE

Vous pouvez fabriquer un masque à l'aide de matériaux disponibles à la maison.

Utilisez, si possible, un tissu tissé serré et souple, tel le coton, qui permet à l'air de passer pendant votre respiration. Utilisez au moins deux épaisseurs de tissu et assurez-vous que votre masque soit confortable et bien ajusté à votre visage.

Vous devez pouvoir le laver et le sécher sans risque de l'abîmer ou de le déformer.

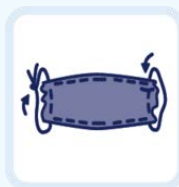
Il existe de nombreuses façons de créer des couvre-visages en tissu. Voici deux modèles simples à fabriquer soi-même (cliquez sur les titres en bleu pour suivre le lien associé.) :



### [Modèle sans couture](#)

Matériel :

- Bandana (ou tissu carré d'environ 50 x 50 cm)
- Bandes élastiques (ou élastiques à cheveux)
- Ciseaux (au besoin)



### [Modèle avec couture](#)

Matériel :

- Deux rectangles de 25 x 15 cm de tissu
- Deux bandes élastiques de 15 cm (ou de la ficelle)
- Aiguille et épingle à cheveux
- Fil
- Ciseaux

Source : Site Internet du gouvernement du québec (quebec.ca)

# LE PRINTEMPS AU JARDIN

Plusieurs ont fait des semis intérieurs en période de confinement et il sera bientôt temps de les mettre en terre !

Déjà, nous pouvons commencer la préparation du jardin en planifiant son aménagement.

## Les plantes qui s'aiment

Plantez ensemble les espèces qui s'aiment ! Il y a des combinaisons néfastes qui nuiront à la croissance des plants. Voici quelques indications qui vous aideront à bien organiser votre jardin :



Si vous plantez :	Associez-les avec :	Éloignez-les :
des carottes	<ul style="list-style-type: none"><li>des oignons et leurs cousins (échalote, ail, ciboulette)</li><li>des radis</li><li>de la laitue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>de l'aneth</li><li>des betteraves</li><li>de la menthe</li></ul>
des concombres	<ul style="list-style-type: none"><li>le basilic</li><li>le maïs</li><li>la laitue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>des melons</li><li>des pommes de terre</li><li>des tomates</li></ul>
des radis	<ul style="list-style-type: none"><li>les courges et courgettes</li><li>les pois</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>des choux</li><li>des pommes de terre</li></ul>
des tomates	<ul style="list-style-type: none"><li>le basilic</li><li>le persil</li><li>les carottes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>le céleri</li><li>des betteraves</li><li>des concombres</li><li>des pommes de terre</li><li>des pois</li><li>des haricots</li></ul>

Pour plus de détails sur les bonnes associations et d'autres astuces, [cliquez ici](#).

## La transplantation au jardin

Pour réduire le choc de la transplantation et les retards de croissance de nos plants (même de ceux achetés en pépinières), il faut les acclimater progressivement à l'extérieur et à l'intensité du soleil. Pour ce faire, exposez-les de 5 à 7 jours à l'extérieur, à une température de 12 °C et plus en les rentrant dans la maison pour la nuit si la température descend à 5 °C et moins. Les trois ou quatre premiers jours, on place les plants à l'ombre et les deux ou trois jours suivants, on expose les plantes au soleil du matin pendant deux à trois heures chaque fois. Choisissez une journée nuageuse ou pluvieuse pour faire les transplants. Ensuite, procédez aux étapes suivantes :

1. Arroser les racines
2. Creuser un trou deux fois plus large et une fois et demi plus profond que les racines afin qu'elles soient recouvertes entièrement sans être comprimées
3. Insérer toute la masse de racines
4. Fertiliser avec du fumier de poule en granules
5. Remplir le trou de terre
6. Compléter par un bon arrosage

**BONNES RÉCOLTES !**



# LA VIE COMMUNAUTAIRE



## L'ASSOCIATION DE LA VALLÉE PIMBINA

Fondée en 1985, l'Association de la Vallée Pimbina couvre le territoire des lacs Provost et Pimbina. On dénombre 245 propriétés dans le secteur. Sous la présidence de René Daigle et d'un nouvel exécutif, l'association regroupe 125 membres dont la majorité occupe leur chalet pour les vacances et les fins de semaine. Elle défend et représente l'intérêt des villégiateurs et résidents avec une vision environnementale.

L'Association offre plusieurs services à ses membres, dont la négociation d'escompte de groupe pour la vidange des installations septiques et l'analyse de l'eau potable.

Plusieurs projets retiennent l'attention du conseil d'administration qui entretient des relations cordiales et constructives avec la Municipalité.

- Depuis 2017, il effectue la gestion complète des accès à la descente publique située sur le chemin du lac Provost Nord
- Il s'implique activement dans la gestion des bouées qui permettent une navigation sécuritaire
- Il achemine ses recommandations afin de maintenir la stabilité du niveau de l'eau
- Il procède chaque année à l'analyse de l'eau des lacs, qui demeure excellente
- Il effectue, en collaboration avec le service de l'environnement et le ministère de l'Environnement du Québec, des mesures de transparence de l'eau des lacs afin de suivre la qualité et l'équilibre écologique des lacs. Pour en connaître davantage sur le programme, [cliquez ici](#).

En 2019, l'Association a réalisé un tour de reconnaissance des rives et a offert aux membres une aide afin de se débarrasser d'embarcations, de quais ou autres objets en décrépidité. L'exercice a été fructueux et a permis de constater que les riverains de la Vallée Pimbina sont très respectueux de l'environnement.

L'an dernier, l'association a collaboré à la production des cartes bathymétriques des lacs. Suite à la formation offerte par le CRE Laurentides, un comité de surveillance des plantes exotiques envahissantes a été constitué.

Une petite section du lac Provost fait partie du parc national du Mont-Tremblant et les visiteurs sont nombreux à y pratiquer le canot et le kayak. Comme il s'agit fréquemment de personnes qui s'initient à ce sport, l'Association travaille en collaboration avec la Sépaq afin que les vacanciers circulent en toute sécurité et en bordure des rives.

**Pour plus d'information, visitez leur groupe Facebook sous «Association des propriétaires de la Vallée Pimbina».**

**CORONAVIRUS  
(COVID-19)-**

## **L'HÔTEL DE VILLE EST OUVERT**



**LES MESURES DE SÉCURITÉ SANITAIRES PERMETTENT DE RECEVOIR**

**UNE SEULE PERSONNE À LA FOIS.**

**CECI PEUT OCCASIONNER DES DÉLAIS. NOUS VOUS RAPPELONS QUE PLUSIEURS SERVICES EN LIGNE SONT DISPONIBLES.**

**[CLIQUEZ ICI](#)**

**VOUS POUVEZ AUSSI NOUS TÉLÉPHONER : (819) 424-2383**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

